

## Dates et horaires de la formation

Les dates de la formation sont indiquées dans le tableau ci-dessous pour les 3 groupes. Les modules sont en classe virtuelle synchrone, surlignés en bleu : tout le groupe est rassemblé avec un formateur. Le travail tutoré, réalisé en asynchrone, correspond à un travail individuel avec soutien du formateur référent.

	Groupe A	Groupe B	Groupe C
Journée d'accueil	25 juin 2024	26 juin 2024	27 juin 2024
Travail tutoré 1	Entre le 26/06 et le 08/09	Entre le 27/06 et le 15/09	Entre le 28/06 et le 24/09
Module 1 : 3 jours	09-11/09/2024	16-18/09/2024	25-27/09/2024
Travail tutoré 2	Entre le 12/09 et le 03/11	Entre le 19/09 et le 12/11	Entre le 28/09 et le 17/11
Module 2 : 3 jours	04-06/11/2024	13-15/11/2024	18-20/11/2024
Travail tutoré 3	Entre le 07/11 et le 01/12	Entre le 16/11 et le 08/12	Entre le 21/11 et le 15/12
Module 3 : 3 jours	02-04/12/2024	09-11/12/2024	16-18/12/2024
Travail tutoré 4	Entre le 05/12 et le 07/01	Entre le 12/12 et le 12/01	Entre le 19/12 et le 21/01
Module 4 : 3 jours	08-10/01/2025	13-15/01/2025	22-24/01/2025
Travail tutoré 5	Entre le 11/01 et le 09/02	Entre le 16/01 et le 16/02	Entre le 25/01 et le 09/03
Module 5 : 3 jours	10-12/02/2025*	17-19/02/2025**	10-12/03/2025
Travail tutoré 6	Entre le 13/02 et le 16/03	Entre le 20/02 et le 23/03	Entre le 13/03 et le 01/04
Module 6 : 3 jours	17-19/03/2025	24-26/03/2025	02-04/04/2025
Travail tutoré 7	Entre le 20/03 et le 13/04	Entre le 27/03 et le 04/05	Entre le 05/04 et le 13/05
Module 7 : 3 jours	14-16/04/2025**	05-07/05/2025	14-16/05/2025
Travail tutoré 8	Entre le 17/04 et le 20/05	Entre le 08/05 et le 01/06	Entre le 17/05 et le 10/06
Module 8 : 3 jours	21-23/05/2025	02-04/06/2025	11-13/06/2025
Travail tutoré 9	Entre le 24/05 et le 15/06	Entre le 05/06 et le 22/06	Entre le 14/06 et le 30/06
Module 9 : 4 jours	16-19/06/2025	23-26/06/2025	01-04/07/2025

\*vacances scolaires : zone B

\*\*vacances scolaires : zone B et C

En classe virtuelle synchrone, la journée de formation est de 6 h et les horaires sont :

- ◆ 8 h 30 – 12 h 30 avec une pause de 30 minutes.
- ◆ 14 h 00 – 16 h 45 avec une pause de 15 minutes.

Les périodes de travail tutoré (distanciel asynchrone) sont à effectuer aux périodes citées dans le tableau ci-dessus, elles font partie de la formation et sont à prévoir sur un temps dédié.

Pour le suivi de la formation et du travail écrit, des entretiens individuels sont à prévoir en sus.